

Fondation Pour l'Enfance

23 Place Victor Hugo
94270 KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au conseil d'administration de la **Fondation Pour l'Enfance**.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Pour l'Enfance** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour la comptabilisation des opérations avec les fondations sous égide et les fonds dédiés étaient fidèlement exposées dans l'annexe à la page 9.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 février 2024

Le commissaire aux comptes

EXPONENS

Stéphane CUZIN

Associé

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions brevets droits similaires	9 672	9 672			
	Autres immobilisations incorporelles (1)	2 714	2 083	631	590	
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions	3 257 978	1 241 457	2 016 521	2 125 848	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles	12 101	4 457	7 644	3 923	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations évaluées selon mise en équival.						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	19 567		19 567	26 640		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
	TOTAL (I)	3 302 031	1 257 669	2 044 362	2 157 001	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (3)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 032		2 032	248	
	Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances				1 400		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 091 076	75 345	3 015 731	2 202 800		
DISPONIBILITES	1 652 310		1 652 310	2 164 925		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	186		186	186	
		TOTAL (II)	4 745 603	75 345	4 670 258	4 369 559
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL ACTIF (I à V)	8 047 635	1 333 014	6 714 620	6 526 559	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	3 220 000	3 220 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation	595 162	595 162
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	37 710	67 324
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	349 784	(29 614)	
	Total des fonds propres (situation nette)	4 202 656	3 852 873
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	4 202 656	3 852 873
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 000	3 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés des fondations abritées	1 695 792	1 945 369
	Total des fonds reportés et dédiés	1 698 792	1 948 369
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	114 449	143 197
	Emprunts et dettes financières divers	16 770	16 770
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 326	14 830
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	19 967	27 286
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	570 661	523 234	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	813 172	725 318
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 714 620	6 526 559
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	349 783,79	(29 613,80)
	(1) Dont à moins d'un an	728 579	725 318
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	56	

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	192 126	163 499
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	10 020	240
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 544 405	1 699 960
	Mécénats	99 470	2 950
	Legs, donations et assurances-vie	300 928	233 374
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 928	10 470	
Utilisations des fonds dédiés	373 301	241 507	
Autres produits	48 205	59 194	
	Total des produits d'exploitation	2 576 383	2 411 193
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		3 190
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	334 033	205 522
	Aides financières	1 734 404	1 368 904
	Impôts, taxes et versements assimilés	32 260	27 498
	Salaires et traitements	142 350	151 551
	Charges sociales	56 326	59 152
	Dotation aux amortissements et dépréciations	112 154	112 855
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	123 724	503 486	
Autres charges	1	20	
	Total des charges d'exploitation	2 535 252	2 432 178
	RESULTAT D'EXPLOITATION	41 131	(20 985)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		41 131	(20 985)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		18 102
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		457
	Autres intérêts et produits assimilés	32 166	126 287
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	173 465	469
	Différences positives de change		34 177
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	245 545	
Total des produits financiers		451 176	179 492
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75 345	173 465
	Intérêts et charges assimilées	29 033	12 993
	Différences négatives de change		1 348
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 145	
Total des charges financières		142 523	187 806
RESULTAT FINANCIER		308 653	(8 315)
RESULTAT COURANT avant impôts		349 784	(29 299)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Sur opérations de gestion		315
	Sur opérations en capital		
Total des charges exceptionnelles			315
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(315)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		3 027 559	2 590 685
TOTAL DES CHARGES		2 677 775	2 620 299
EXCEDENT ou DEFICIT		349 784	(29 614)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		21 970	
Bénévolat			
TOTAL		21 970	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		21 970	
Personnel bénévole			
TOTAL		21 970	

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **6 714 620** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **3 027 559** euros
 - un total charges de **2 677 775** euros
 - dégage un résultat de **349 784** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Fondation Pour l'Enfance** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXES DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers, elle comporte des éléments d'information complémentaire aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Fondation.

Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

Annexe au Bilan

PRESENTATION DE LA FONDATION

Pionnière dans la défense des droits des enfants et la lutte contre les violences faites aux enfants, la Fondation pour l'Enfance agit activement depuis sa création pour venir en aide aux parents et aux enfants en difficulté ou en danger.

Malgré les avancées du système de protection de l'enfance, de nouvelles problématiques voient le jour, liées notamment aux nombreuses transformations sociétales et technologiques.

La Fondation pour l'Enfance détecte les risques émergents et soutient les réponses innovantes à fort impact social portées en propre, par des philanthropes ou des associations pour mieux protéger les enfants.

Nous intervenons donc sur des thématiques prioritaires dans le domaine de l'enfance en identifiant les risques en amont et en agissant principalement en prévention.

Nos programmes d'action prioritaires sont :

- la mise en place de projets de soutien à la parentalité
- la lutte contre les violences éducatives ordinaires
- la lutte contre la pédocriminalité
- la mise en place d'un usage numérique raisonné

Tous nos programmes sont construits avec :

- une/des action(s) de terrain
- des actions de sensibilisation/communication pour faire évoluer les comportements
- des objectifs de plaidoyer pour faire changer les lois et permettre des évolutions de pratiques

La fondation fonctionne avec 3 ETP et une personne en service civique.

La fondation pour l'Enfance est une fondation abritante qui abrite aujourd'hui 20 fondations sous son égide.

Annexe au Bilan

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Des conventions de fonds dédiés ont été arrêtées en 2023 avec les partenaires suivants :
 - Union pour l'Enfance
- Des conventions de fondations abritées ont été arrêtées en 2023 avec les partenaires suivants :
 - Fondation Mieux Nourrir et Grandir dont la mission est de renforcer, soutenir et financer des Maisons de la Nutrition, lieu dédié d'accueil des enfants et de leurs parents pour la détection et la prise en charge de la malnutrition.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies dans le règlement 2018-06 du 05/12/2018 de l'autorité des normes comptables (ANC) tel qu'homologué par arrêté ministériel du 26/12/2016 et relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode exposé concernant l'évaluation des actifs immobilisés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf pour les constructions réévaluées au 31 décembre 2018.

Annexe au Bilan

Fonds dédiés

En matière d'enregistrement des flux liés aux Fondations sous égide, aux Fonds dédiés et aux Fonds Internes, la Fondation applique les dispositions du règlement ANC N°2018-06. Les fonds collectés pour des Fondations abritées et des Fonds dédiés pour des projets définis non utilisés conformément à l'engagement pris à leur égard à la clôture de l'exercice sont inscrits à la clôture de l'exercice dans le poste Fonds dédiés.

A- ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de donation sauf les constructions qui sont évaluées à leur valeur actuelle estimée à la clôture de l'exercice.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle.

Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Constructions	25 & 50 ans	Linéaire
Installations, agencements	7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique	3 à 5 ans	Linéaire

Les frais d'acquisition des locaux ont été comptabilisés dans le prix d'acquisition.

Annexe au Bilan

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La Fondation pour l'Enfance a souscrit des parts à travers une société en participation, pour un montant global de 133 750 €.

➤ **NOBIS**

- Souscription de 133.75 parts de 1 000€ = 133 750 €

Libérée et versée au 31/12/19 pour 100% soit 133 750 € (il a été remboursé 114 183.14 € au 31/12/2023).

CREANCES :

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition des VMP est constitué du prix d'achat.

Le portefeuille de la Fondation se décompose ainsi :

- Portefeuille titres : 3 041 076 €
- Assurances-vie : 268 716 €, dont 218 716 € d'intérêts

La Fondation a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commission et frais d'acte) liés au coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur probable de réalisation. A la clôture une moins-

Annexe au Bilan

value latente a été constatée sur le portefeuille titres. Elle a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 75 345€.

Par ailleurs, les plus-values latentes dégagées mais non comptabilisées au 31/12/2023 s'élevaient à 330 893 € (contre 433 575 € au 31/12/2022).

B- PASSIF DU BILAN

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Ces provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC 2018-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRE DETTES :

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominal

C- ENGAGEMENT HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES :

- Un emprunt de 390 000 € a été contracté le 15 janvier 2012 auprès de la banque HSBC pour l'acquisition des locaux -sis 80/94 bd de Reuilly 75012 Paris-, sur une durée de 15 ans, garanti par un privilège de prêteurs de deniers.

(PV du Conseil d'Administration du 27 septembre 2011)

Capital restant à rembourser au 31/12/23 : 114 393 €

ENGAGEMENT RECU :

Néant

Annexe au Bilan

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE :

- Le bénévolat

Le bénévolat est pratiqué au sein de la Fondation : une procédure est en-cours d'élaboration afin de collecter les heures de chaque bénévole. Ce recensement devrait aboutir rapidement à une valorisation du bénévolat.

- Les prestations en nature

La Fondation a bénéficié de 21 970 € net de taxes de prestations en nature relatifs à une diffusion gracieuse de la part de la société JC DECAUX. Les prestations en nature sont valorisées sur base du prix fourni par le donateur (attestation, devis, factures, factures proformat).

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES :

Principe d'établissement

La Fondation Pour l'Enfance a pour but de venir en aide moralement, matériellement et financièrement, directement et indirectement, aux personnes privées et aux œuvres qui assurent la protection de l'enfance et l'aide à la fonction parentale.

- En venant au soutien de structures, œuvrant dans le domaine de l'enfance
- En finançant tous travaux de recherche, d'études, campagnes de communication, et d'actions ou projets innovants entrant dans l'objet de la Fondation
- En créant des fondations sous égide intervenant sur les mêmes missions sociales

Les modalités d'élaboration de Compte Emplois Ressources requièrent une comptabilité analytique.

Les règles d'établissement

Les règles suivantes ont été retenues pour :

Les Emplois, on distingue :

- Missions sociales : Il s'agit des aides financières accordées aux fondations sous égide et à diverses associations pour des projets définis auxquelles on y ajoute des frais de masse

Annexe au Bilan

salariale répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail.

- Frais de recherche de fonds : Il s'agit de frais de masse salariale et de frais généraux répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail.

- Frais de fonctionnement : Il s'agit des charges propres à la structure dans la gestion de sa dotation initiale et de charges de gestion (masse salariale et frais généraux, réparties selon la méthode décrite ci-dessus).

Pour les Ressources, on distingue :

- Ressources collectées auprès du public : Ils sont composés des dons, legs, donations et assurances-vie ainsi que du mécénat sans contrepartie. Les dons sont notamment composés des dons des fondations sous égide affectés à des projet définis. La "générosité publique" s'étend aux sociétés donatrices tant qu'il n'y ait pas de contrepartie.

- Subventions et autres concours publics : Il s'agit ici des subventions publiques et privées.

- Autres produits : Ils sont constitués des produits autres que les ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, et des subventions et autres concours publics. Ils comprennent ainsi notamment les produits financiers et les produits liés aux prestations de services.

Pour l'exercice 2023, la masse salariale et les frais généraux sont répartis de la manière suivante :

	Frais Généraux	Masse salariale	TOTAL
Missions sociales	344 192	145 279	489 472
Frais d'appel à la générosité du public	87 685	37 011	124 696
Frais de fonctionnement	44 269	18 686	62 955
TOTAL	476 147	200 976	677 123

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	12 298		1 514		1 427	12 386
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 298		1 514		1 427	12 386
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	3 156 525					3 156 525
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement	101 453					101 453
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	2 244					2 244
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 783		5 074			9 857
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 265 005		5 074			3 270 079
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	26 640				7 073	19 567
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 640				7 073	19 567
TOTAL	3 303 943		6 588		8 500	3 302 031

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	11 708	1 474	1 427	11 755
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 708	1 474	1 427	11 755
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 069 077	97 788		1 166 865
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	63 053	11 539		74 592
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	529	321		850
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 576	1 032		3 608
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 135 235	110 680		1 245 915	
TOTAL		1 146 943	112 154	1 427	1 257 669

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	173 465	75 345	173 465	75 345
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	173 465	75 345	173 465	75 345
TOTAL GENERAL		173 465	75 345	173 465	75 345
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			75 345	173 465	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 032	2 032	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	186	186		
TOTAL DES CREANCES		2 218	2 218	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	56	56		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	114 393	29 799	84 593	
	Emprunts et dettes financières divers	16 770	16 770		
	Fournisseurs et comptes rattachés	91 326	91 326		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	3 962	3 962		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 743	14 743		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 262	1 262		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	570 661	570 661		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		813 172	728 579	84 593	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		28 805			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		138 674
Autres créances		138 674
<i>Ints courus Federlux</i>	136 169	
<i>Int,r^ts courus ... recevoir</i>	2 505	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		38 840
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>@Factures non parvenues</i>	849	849
Dettes fiscales et sociales <i>Dettes prov/cong,s pay,s</i> <i>Charges sociales/cong,s pay,s</i>	3 962 2 025	5 987
Autres dettes <i>@Charges ... payer</i>	32 004	32 004

Variation des Fonds Propres

Fds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2023
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	

Fonds propres sans droit de reprise	3 220 000							3 220 000
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation	595 162							595 162
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	67 324	(29 614)						37 710
Autres réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	(29 614)	29 614		349 784				349 784
Situation nette	3 852 873			349 784				4 202 656
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	3 852 873			349 784				4 202 656

Variation des Fonds Dédiés

Fds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
		Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation Fonds interne Fonds de réserve internationale	3 000					3 000	
Contributions financières d'autres org. Fonds Dédiés Fondations abritées							
Ressources liées à la générosité du public Fondations abritées	1 945 369	123 724	373 301			1 695 792	
TOTAL	1 948 368	123 724	373 301			1 698 791	

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	50 483	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	250 445	233 374
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits	300 928	233 374
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE	300 928	233 374

--	--	--

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	1 944 942	1 944 942	1 936 284	1 936 284
1-1 Lotissements sans contrepartie				
1-2 Dons, legs et mécénat	1 944 942	1 944 942	1 936 284	1 936 284
- Dons manuels non affectés	58 973	58 973	69 077	69 077
- Dons manuels affectés	1 485 571	1 485 571	1 630 883	1 630 883
- Legs, donations et assurances-vie	300 928	300 928	233 374	233 374
- Mécénat	99 470	99 470	2 950	2 950
1-3 Autres produits liés à la générosité du public		-		-
2 - Produits non liés à la générosité du public	517 902		401 869	
2-3 Contributions financières sans contrepartie				
2-4 Autres produits non liés à la générosité du public	517 902		401 869	
3 - Subventions et autres concours publics	10 020		240	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	181 394		10 470	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	373 301	373 301	241 507	241 507
TOTAL	3 027 559	2 318 244	2 590 370	2 177 791
CHARGES PAR DESTINATION				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - Missions sociales	2 223 878	1 879 685	1 744 950	1 510 572
1 - 1 Réalisées	2 223 878	1 879 685	1 744 950	1 510 572
- Versements à d'autres organismes	1 734 406	1 734 406	1 368 924	1 368 924
- Frais liés aux actions en propre	489 472	145 279	376 026	141 649
Contributions financières en France	-		-	
Contributions financières à l'étranger	-		-	
2 - Frais de Recherche de Fonds	124 696	124 696	49 103	49 103
2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public	124 696	124 696	49 103	49 103
2 - 2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - Frais de Fonctionnement de l'organisme	130 132	18 686	148 980	-
Fonctionnement	44 278		85 339	
Salaires & charges	18 686	18 686	49 300	
Charges financières	67 168		14 341	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	75 345		173 465	
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	123 724	123 724	503 486	503 486
TOTAL	2 677 775	2 146 792	2 619 984	2 063 162
EXCEDENT OU DEFICIT	349 784	171 452	-29 614	114 629

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
1-1 Bénévolat				
1-2 Prestations en nature	21 970	21 970		
1-3 Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en Nature				
3-1 Prestations en nature				
3-2 Dons en nature				
TOTAL	21 970	21 970	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - Contributions volontaires liées à la Générosité du public				
1 - 1 Réalisées en France	21 970	21 970		
1 - 2 Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions Volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL	21 970	21 970	0	0

